



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailes-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20190603_05

Séance du 3 juin 2019

Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 19
- Présents : 13
- Votants : 14

Date de la convocation :

27 mai 2019

Date d'affichage :

13 juin 2019

L'an deux mil dix-neuf, le trois juin à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Joël ALPY, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Henri RATTE, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absentes excusées : Marie-Paule SCHENCK (procuration donnée à Joël ALPY), Claudine QUATREPOINT.

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Nicolas GRIFFOND, Denis VERNEREY.

Mme Pascale DUSSOUILLEZ a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Attribution des travaux d'investissement de voirie 2019

Un appel d'offres a été lancé di 25 avril au 24 mai, sur une plateforme dématérialisée, pour des travaux de réfection du haut de la rue de Frasne, de goudronnage de l'impasse des Cheneaux, de réfection d'une partie de trottoir rue de Mouthe et de changement de 2 tampons rue de la Sauge.

Les plis ont été ouverts le 24 mai avec le maître d'œuvre, BEJ. Prenant en compte les critères de jugements des offres (40 % sur la valeur technique et 60 % sur le prix), les notes issues de l'analyse du maître d'œuvre sont les suivantes :

Entreprise	Montant total HT	Délais prév.	Note totale
Bonnefoy	56 273,60 €	3 semaines	84,57 / 100
Eurovia	63 104,89 €	2 semaines	73,03 / 100
Roger Martin	53 400,00 €	3 semaines	93,33 / 100
SJE - Colas	65 640,00 €	3 semaines	65,61 / 100

Aussi, le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'offre de l'entreprise ayant obtenu la meilleure note, c'est-à-dire l'entreprise Roger Martin pour un montant total de 53 400 € HT et donne tout pouvoir au Maire pour signer les pièces nécessaires au marché.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

A blue ink signature of Florent Serrette, written in a cursive style.

Florent SERRETTE